

## Réunion du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales

Le Groupe d'experts des classifications statistiques internationales a tenu sa réunion biennale du 13 au 15 mai 2013 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. L'ordre du jour a porté sur un large éventail de sujets, y compris la poursuite des travaux sur la famille des classifications internationales, l'élaboration de documents d'orientation pour le développement de classifications, la coopération internationale dans la mise en œuvre des classifications, ainsi que des discussions spécifiques sur une série de classifications actuellement en cours d'élaboration ou de révision.

### Famille des classifications internationales

Le Groupe d'experts a poursuivi ses travaux avec le concept révisé de la famille des classifications internationales dont la portée a été élargie à un plus grand nombre de classifications utilisées à l'échelle internationale en plus de celles traditionnellement incluses (soit environ 15 classifications). La famille sera toutefois limitée aux classifications internationales uniquement, elle ne comprendra pas les classifications régionales ou nationales et ne concernera que les classifications statistiques.

Il a été confirmé que la portée de la famille comprendra toutes les classifications internationales qui représentent les normes applicables à un domaine statistique donné, qu'elles soient expressément approuvées ou non par la Commission de statistique (ou un organe similaire). Des classifications élaborées au niveau régional qui sont devenues des normes internationales de facto en l'absence de classifications internationales explicites peuvent être incluses. Même s'il en résulte une longue liste de classifications, celle-ci : a) donne un meilleur aperçu de ce que les pays doivent réellement suivre, b) permet une évaluation de la qualité des classifications sur la base de la liste des critères en cours d'élaboration, c) permet une meilleure évaluation des liens entre les classifications existantes et d) fournit une meilleure information aux utilisateurs de la famille.

La Division de statistique de l'ONU (UNSD), en coopération avec le Bureau du Groupe d'experts, a entamé

l'élaboration d'un premier projet de cette liste de classifications. Un profil similaire à ceux utilisés dans les versions précédentes de la famille sera élaboré pour chaque catégorie afin de mettre à la disposition de l'utilisateur des informations clés sur ces classifications. En outre, les classifications de la famille seront évaluées en fonction des critères d'inclusion dans la famille dont l'élaboration est fondée sur le document concernant les pratiques optimales.

### Directives sur les pratiques optimales

Une version révisée des *Best Practice Guidelines for Developing International Statistical Classification* a été soumise au Groupe d'experts. Les changements majeurs apportés à la dernière version du document comprennent une division de celui-ci en deux documents distincts : un document général des pratiques optimales et un document décrivant les critères d'inclusion d'une classification dans la famille des classifications internationales. Les documents actuels ont été confirmés comme compléments au document original des Pratiques optimales de 1999 et non pas comme des documents de substitution. En raison des différents publics cibles auxquels ils sont destinés, ces documents peuvent comporter des chevauchements. D'autres recommandations ont été formulées afin d'améliorer l'utilité et l'applicabilité du document. La version finale, qui sera disponible sur le site Internet des classifications de la Division de statistique de l'ONU, devrait être publiée d'ici la fin de l'année.

### Élaboration et révision des classifications

La discussion autour des travaux récents et en cours de développement dans le cadre de diverses classifications internationales a occupé une place centrale lors de la réunion du Groupe d'experts. S'il est vrai que le Groupe d'experts ne prendra pas (et ne peut pas prendre) l'initiative des travaux portant sur chacune de ces classifications, il n'en demeure pas moins qu'il joue un rôle majeur dans la coordination et l'harmonisation des travaux sur les classifications internationales, la garantie de démarches cohérentes, la promotion de concepts communs et l'établissement de liens entre les classifications et la surveillance de l'application des principes de base lors de l'élaboration de classifications.

Les classifications examinées lors de cette réunion du Groupe d'experts comprennent : la Classification internationale type des produits énergétique (SIEC), la

Classification internationale type de l'éducation (CITE), la Classification internationale des infractions à des fins statistiques, la Classification internationale des maladies (CIM), la Classification internationale des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS), la Classification internationale type des professions (CITP), la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP), l'ensemble des classifications agricoles utilisées par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activités économiques (CITI), la Classification centrale de produits (CPC), la Classification de la consommation individuelle, par destination (COICOP), la Classification par grandes catégories économiques (CGCE) et la proposition de classification des fonctions des entreprises.

Le jeu complet de documents (exposés et présentations) liés à ces classifications peut être consulté sur le site Internet des classifications de la Division de statistique de l'ONU à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/class/intercop/expertgroup/2013>.

Les prochains numéros du Bulletin d'information Classifications aborderont certaines de ces classifications plus en détail.

### **Sous-groupes techniques**

Pour faciliter les travaux sur les classifications spécifiques, le Groupe d'experts a décidé de créer de nouveaux sous-groupes techniques pour mener à bien les discussions techniques et les études de questions liées à certaines des classifications en cours d'analyse.

Les termes de référence des sous-groupes techniques existants ont été confirmés et un examen de l'état actuel de leurs travaux a été entrepris. Cela vaut pour les sous-groupes techniques travaillant sur la mise à jour de la Classification centrale de produits (CPC) pour mettre au point la Ver.2.1, la Classification par grandes catégories économiques (CGCE) et la proposition de classification des fonctions des entreprises.

Les travaux portant sur le CPC Ver.2.1 ont avancé et sont maintenant dans leur phase finale avec un document fini attendu d'ici la fin de l'année. Une description plus détaillée de ces travaux sera fournie dans le prochain numéro du Bulletin d'information Classifications.

Le sous-groupe technique chargé des travaux sur la CGCE devrait soumettre un projet de classification

révisée d'ici décembre 2013, tandis que le sous-groupe technique sur les fonctions des entreprises devrait fournir un rapport d'étape au Groupe d'experts en début 2014.

Sur base des discussions sur la CITI et la COICOP, le Groupe d'experts a décidé de former deux nouveaux sous-groupes pour ces classifications : le TSG-CITI et TSG-COICOP. Les termes de référence pour les deux sous-groupes techniques sont disponibles sur le site Internet des classifications de la Division de statistique de l'ONU à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/class/intercop/expertgroup>.

La tâche principale du TSG-CITI consiste à examiner un ensemble de questions d'interprétation qui ont été portées devant le Groupe d'experts. La première tâche sera consacrée à l'obtention de précisions dans le cadre de la CITI Rev 4 actuelle. La seconde tâche du sous-groupe consistera également à formuler des recommandations concernant la nécessité d'apporter des modifications à la CITI pour résoudre ces questions. Une discussion plus détaillée de ce travail sera présentée dans le prochain numéro du Bulletin d'information.

Les principales tâches du TSG-COICOP sont les suivantes: examiner les résultats de l'enquête à l'échelle mondiale sur les questions de la COICOP de 2012, examiner les zones/questions problématiques identifiées lors de cette enquête et prendre des décisions qui feront jurisprudence dans ces cas dans le cadre de la COICOP actuelle. Le sous-groupe devrait formuler une recommandation concernant une éventuelle révision de la COICOP sur base des conclusions générales auxquelles il est parvenu concernant ces zones à problèmes.

Les rapports des deux sous-groupes techniques doivent être remis au Groupe d'experts au cours du premier trimestre de 2014.

En plus des sous-groupes techniques mis sur pied par le Groupe d'experts et fonctionnant sous son égide, le Groupe d'experts maintient également des contacts étroits avec d'autres groupes de travail, tels que les groupes formés pour les travaux sur les classifications des infractions, les travaux sur la Classification internationale des statistiques des activités à prendre en compte dans les statistiques du budget-temps (ICATUS), la révision de la Classification internationale d'après la situation dans la profession (CISP), les travaux sur la corrélation entre les Classification élargie des services de la balance des paiements (EBOPS) et la Classification centrale de produits (CPC), ainsi que les travaux sur le modèle de Neuchâtel et sur le Modèle

générique d'informations statistiques (GSIM). La coordination avec ces groupes est généralement assurée par la participation des membres du Groupe d'experts.

### Élection du nouveau Bureau du Groupe d'experts

À la fin de la réunion, le Groupe d'experts a élu un nouveau Bureau qui aura pour tâche de coordonner le travail du groupe entre les réunions au cours des deux prochaines années. Il a été reconnu que les deux années qui viennent de s'écouler représentent la première période au cours de laquelle un Bureau officiel a été mis en place. Durant cette période, les travaux du Bureau ont grandement facilité les travaux du groupe à travers la hiérarchisation du travail et la mise en œuvre d'activités qui, autrement, seraient reportées à la prochaine réunion officielle du Groupe d'experts. Les pays et organisations suivants ont été élus pour siéger au Bureau : la Nouvelle-Zélande (président), le Canada, le Mexique, les Philippines, Eurostat et la Division de statistique de l'ONU.

### Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires et plus détaillées sur la réunion du Groupe d'experts, y compris l'ensemble des documents et des présentations examinés lors de la réunion, sont disponibles sur le site Internet des classifications de la Division de statistique de l'ONU à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/class/intercop/expertgroup/2013>

La prochaine réunion du Groupe d'experts est prévue pour le printemps ou l'été 2015.

---

## Deuxième réunion du Groupe de travail des classifications internationales de la CEPALC

*Eva Castillo Navarrete*  
Directrice adjointe, Classification des produits et des activités économiques.  
INEGI, Mexique

La deuxième réunion du Groupe de travail des classifications internationales (GTCI est son sigle en espagnol) s'est tenue du 17 au 20 juin 2013 au siège de l'Institut national de statistique et de géographie (INEGI) à Aguascalientes, au Mexique. Le but de la réunion était de dresser un premier bilan de la situation actuelle des travaux réalisés sur les classifications par les pays membres dans le cadre des travaux du GTCI et de recueillir des informations sur les questions clés de l'interprétation et de l'application des classifications. Il

s'agissait également d'aborder la question des modalités d'appui aux pays dans la mise en œuvre. D'autre part, la rencontre avait pour but de partager avec les pays membres les informations sur les objectifs, le champ d'activité, l'organisation du groupe, le programme de travail prévu et les mécanismes qui facilitent son travail tels que le forum en ligne.

La réunion a été assistée par les représentants de 16 bureaux nationaux de statistique (BNS) d'Amérique latine et des Caraïbes, ainsi que des organisations internationales telles que la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Division de statistique de l'ONU. La réunion a examiné les questions relatives à l'adoption ou à l'adaptation de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI), la Classification centrale de produits (CPC) et la Classification internationale type des professions (CITP), les classifications essentielles en vue de normaliser la collecte, le traitement et la diffusion de données comparables à l'échelle internationale.

La réunion a abouti aux principaux résultats suivants :

1. Le GTCI a noté que, suite à la présentation des travaux du GTCI lors de la réunion du Groupe d'experts des classifications statistiques internationales de mai 2013, ce dernier a accepté de soutenir les activités du groupe et a recommandé d'étendre les méthodes de travail à d'autres régions. En outre, l'OIT a été officiellement présentée comme un membre à la deuxième réunion du GTCI, ce qui a permis d'obtenir une grande contribution aux questions liées à la classification des professions par les participants. Dans le même temps, la collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) vu le jour.

2. Le GTCI a examiné les progrès accomplis par les sous-comités créés précédemment, à savoir le Sous-comité pour la formation, le sous-comité pour la traduction de la CPC Ver.2 et les modifications apportées à la CPC Ver. 2.1 et le sous-comité pour la traduction du Guide de mise en œuvre de la CITI Rev 4. Un nouveau sous-comité pour l'examen de la traduction de la CITP-08 a également été constitué.

3. Le groupe a décidé d'élaborer un glossaire des termes utilisés dans les documents ayant fait l'objet de traduction par les sous-comités. Ces glossaires devraient identifier les termes qui ont le même sens, mais qui varient selon les pays de la région. Cela a été perçu comme une nécessité pour la réalisation de traductions uniformes et compréhensibles pour tous les pays membres.

4. L'importance de la collaboration horizontale entre les BNS a été soulignée. L'exemple du soutien fourni à l'Uruguay par la Colombie dans l'adoption de la CPC Ver. 2 a été partagé, et le groupe a identifié le besoin de fournir d'autres collaborations horizontales.

5. Le groupe a décidé de poursuivre la programmation des vidéoconférences et les conférences téléphoniques, si nécessaire, pour réaliser des progrès dans les travaux de chaque projet et de chaque sous-comité. La nécessité de tenir au moins une réunion par an en face-à-face a été confirmée. La prochaine réunion est prévue pour le mois de juin 2014.

6. Il a été convenu que la CEPALC, avec le soutien des membres du GTCI, présentera le projet « Pôle pour la promotion de systèmes d'information et de classification types en Amérique latine (CLASIC) », au titre de l'Initiative biens publics régionaux 2013 (BPR, est son sigle en espagnol).

Les progrès réalisés dans les travaux menés par le GTCI sont sans aucun doute le résultat d'un engagement fort de la part de ses membres. Les défis liés aux tâches à distance ont été surmontés grâce à une bonne communication et coordination. Les premiers résultats sont déjà visibles et seront mis à la disposition de tous les BNS de la région en temps opportun, y compris ceux qui ne sont pas membres du groupe.

---

## **Un atelier sur les classifications en République de Moldavie**

Un atelier sur les classifications statistiques internationales a été organisé du 19 au 21 mars 2013 à Chisinau, en République de Moldova, à l'intention des pays membres de la Communauté d'États indépendants (CEI). L'atelier abrité par le Bureau national des statistiques de la République de Moldova a été organisé par la Division de statistique de l'ONU en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe et l'Office de statistique des communautés européennes. Au total, 39 participants représentant les offices statistiques de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, de la Biélorussie, de la Fédération de Russie, de la Géorgie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la République de Moldova, de la Mongolie, de l'Ouzbékistan, du Tadjikistan, du Turkménistan, de l'Ukraine ainsi que le Comité inter-États de statistique de la CEI (CEI-STAT) ont pris part à l'atelier.

L'objectif principal de l'atelier était de : examiner la situation actuelle des travaux de classifications dans la

région; fournir aux pays les dernières informations sur l'activité la plus récente, les classifications de produits et de professions; débattre les questions relatives à la mise en œuvre des dites classifications et; partager les expériences générales des pays participants dans l'élaboration de classifications nationales et dans l'application de ces programmes statistiques.

Les échanges ont révélé que la plupart des pays participants ont réalisé des avancées considérables dans l'application des nouvelles classifications internationales à travers l'élaboration de versions nationales. Cependant, la plupart des pays appliquent (et modifient à des fins nationales) les classifications utilisées dans l'Union européenne. Pour les activités et professions, aucun problème majeur n'est à signaler. La classification des activités dans les communautés européennes NACE Rev 2 est entièrement compatible avec la CITI Rev 4, puisque les deux sont identiques dans les deux niveaux de classifications les plus élevés. Les catégories de niveau inférieur de la NACE, quant à elles, sont des subdivisions des catégories de la CITI. Dans le cas de la classification des professions, il n'existe, à ce stade, aucune classification européenne modifiée de sorte que les versions nationales sont fondées sur la CITP-08.

Cependant, en ce qui concerne la classification des produits, l'Union européenne utilise la CPA (Classification des produits par activité) comme classification type de produits. Elle présente des différences dans sa structure de Classification centrale de produits (CPC). Pourtant, les catégories détaillées des deux classifications sont largement similaires, résolvant ainsi le problème de lien entre celles-ci et la communication des données au niveau international. Il subsiste des différences au niveau des détails, notamment dans les zones où les versions récentes de la CPC, à savoir la CPC Ver.2 et la CPC Ver.2.1, sont plus détaillées que le Système harmonisé de désignation et de codification des marchandises (SH), qui sert de cadre de référence pour la partie des deux classifications concernant les biens.

Au cours de l'atelier, les présentations ont porté, entre autre, sur la question d'une organisation différente de la structure des classifications et son impact sur la disponibilité des données, les liens avec la classification des activités et les liens avec d'autres classifications de produits.

Des présentations et des discussions supplémentaires ont traité de l'adaptation des classifications internationales

à des fins nationales. Les présentations faites par les pays participants ont mis en évidence les différents degrés de modification qui ont été employés en fonction des besoins nationaux et des classifications toujours utilisées. Ces modifications revêtent en général la forme d'une subdivision détaillée.

Un certain nombre de questions ont été soulevées par les participants lors de la préparation de la réunion ou pendant la réunion elle-même. Il s'agissait de problèmes transversaux qui ont également été observés au cours d'autres réunions de classification. Les problèmes de classification des activités mixtes sont particulièrement préoccupants. Même si l'introduction de la CITI fournit des directives claires sur la façon de les traiter, la mise en œuvre effective des règles générales dans des contextes spécifiques pose encore des problèmes. D'autres séries de questions portaient sur la terminologie et les spécificités de la structure de la NACE et de la CPA (puisque la plupart des pays suivent ces classifications). Elles portaient souvent sur le lien entre l'activité et le produit intégré dans ces classifications qui rend difficile l'enregistrement correct de certaines modalités de production. Dans l'ensemble, les questions ont été abordées en partie dans les présentations lors de l'atelier, en session extraordinaire à la fin de l'atelier et dans une communication de suivi distincte adressée aux participants.

D'autres travaux sont nécessaires pour discuter des méthodes de liaison des séries de données existantes avec les classifications révisées. Malheureusement, le temps alloué pour l'atelier s'est avéré insuffisant pour épuiser le sujet.

L'ensemble des présentations de cet atelier peut être consulté sur le site Internet des classifications de la Division de statistique de l'ONU à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/class/intercop/training/ece13>.

---

## Note de la rédaction

Le Bulletin d'information Classifications fait le point des travaux récents concernant les classifications internationales, annonce les prochaines réunions et signale ce qui est publié et diffusé sur Internet. Le Bulletin d'information Classifications peut être consulté sur le site Internet des classifications des Nations Unies à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/class/default.asp?Lg=2> dans la section « Bulletin d'information ».

Pour recevoir le Bulletin d'information Classifications par courrier électronique, abonnez-vous à la liste de diffusion à l'adresse suivante : <http://unstats.un.org/unsd/cr/registry/regmaillist.asp?Lg=2> ou cliquez sur « Liste de diffusion » dans le menu du site Internet des classifications. Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser au service de téléassistance chargé des classifications :

### Division de statistique de l'ONU

**Attention : Section des statistiques de l'énergie et de l'industrie**

**Organisation des Nations Unies  
New York, NY 10017, USA**

Adresse e-mail : [chl@un.org](mailto:chl@un.org)

Fax : +1 212 963 0623

Site Web de classifications :

<http://unstats.un.org/unsd/class>